



Un second souffle pour la formation professionnelle au Québec

Où en est rendue la formation professionnelle au Québec après toutes ces années écoulées depuis l'important virage de 1986 ?

La Fédération a rencontré le nouveau sous-ministre adjoint à la formation professionnelle et technique, M. Gilles Vézina, pour faire le point sur les prochaines tendances ministérielles en formation professionnelle.



*M. Gilles Vézina,
sous-ministre adjoint
à la formation
professionnelle
et technique*

M. Vézina est entré en fonction au ministère de l'Éducation en novembre dernier. Il possède une riche expérience en formation professionnelle en raison même de sa formation d'agronome et de sa carrière qui a gravité autour de l'enseignement et de différentes fonctions de direction dans les instituts de technologie agroalimentaire.

Il se dit impressionné du chemin parcouru depuis l'important virage de 1986 au regard, particulièrement, de l'élaboration des programmes par compétences : « Cela représentait à l'époque une véritable révolution. Au total, 150 programmes sur 173 ont été révisés et implantés avec cette nouvelle approche pédagogique. On était avant-gardiste, car l'approche par compétences se rapproche beaucoup de l'esprit de la réforme actuelle des programmes d'études en formation générale. »

UNE SECONDE PHASE S'AMORCE

Des difficultés nouvelles apparaissent dans le processus d'amélioration de l'offre de formation professionnelle : démographie en décroissance et exode marqué des jeunes dans les régions. C'est sur cette toile de fond que le Ministère amorce une autre étape.

Il veut ainsi rendre moins lourde l'actualisation des programmes pour s'adapter plus rapidement aux besoins du marché du travail et favoriser une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. À cet effet, une démarche est en élaboration en Estrie avec différents partenaires comme Emploi-Québec, les commissions scolaires et la direction régionale du Ministère. Si cette expérience s'avère positive, le Ministère, selon le sous-ministre, proposera de généraliser le modèle partout au Québec.

Au chapitre des plus récents développements, il souligne l'élaboration de nouveaux programmes pour répondre aux besoins exprimés par les employeurs comme ceux de boulangerie, de traitement de surface, de mécanique de motocyclettes. D'autres sont en voie d'être élaborés, comme production textile, service conseil en équipement motorisé. Au regard de l'harmonisation entre le secondaire et le collégial, des passerelles devraient bientôt être possibles entre 13 programmes de DEP et 19 programmes de DEC dans des secteurs comme l'électrotechnique et la fabrication mécanique. Et ce n'est qu'un début, puisque la volonté du Ministère est de faciliter la continuité de la formation et l'admission des élèves au cégep. D'autres programmes, 17 au total, pourraient s'ajouter aux 13 programmes déjà ciblés.

Par ailleurs, M. Vézina a tenu à rappeler les nombreux investissements consentis dans les centres depuis cinq ans : « Plus de 300 M\$ pour améliorer les infrastructures et les équipements. Juste cette année, on a investi 53 M\$. »

LES ENJEUX

Avec pour objectif de donner un second souffle à la formation professionnelle, M. Vézina livre à la Fédération les enjeux du Ministère :

- accroître le nombre de jeunes inscrits aux programmes ;
- valoriser la formation auprès de tous les intervenants et intervenantes qui sont de près ou de loin associés aux jeunes ;
- impliquer davantage l'entreprise dans la formation ;
- harmoniser les interventions entre l'éducation et la main-d'œuvre en tenant compte des préoccupations régionales ;
- améliorer la structure d'accueil au regard, par exemple, de l'accès des nouveaux immigrants aux programmes.

Comme on peut le constater, les défis sont de taille. M. Vézina, qui croit beaucoup au potentiel des commissions scolaires pour former et perfectionner la main-d'œuvre, estime important que leurs dirigeants exercent un véritable leadership dans leur région et que le milieu scolaire fasse preuve d'entrepreneurship pour réaliser avec succès ses différents projets. « Pour y arriver, conclut-il, les commissions scolaires doivent adopter une attitude gagnante, rester sensibles aux besoins des régions et préoccupées par une recherche constante d'équilibre qui tient compte, notamment, de la décroissance démographique et de l'exode des jeunes. »